



Triors

Bulletin municipal n°100

<http://triors.free.fr>

Décembre 2018 Page 1 sur 19

Sommaire

Délibérations
Infos des commissions
Informations Générales
Nos déchets
AGGLO
Evènements
Les associations
État civil 2018

**Le centenaire de
l'Armistice de 1918
coïncide avec le 100^{ème}
Bulletin municipal!**



BONNES FÊTES

DE FIN D'ANNÉE

**Et Meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2019**

Chers concitoyens,

2019 sera bientôt là. C'est l'occasion de revenir sur les moments forts et les faits marquants qui ont rythmé l'année 2018 qui se termine et d'évoquer les perspectives à venir.

-Concernant l'urbanisme et l'habitat, après la livraison de la première tranche de 10 logements par l'opérateur Société pour le Développement de l'Habitat (SDH), la commune et les associations de TRIORS ont organisé début Avril un pot d'accueil et de bienvenue à l'intention des familles qui ont choisi de s'installer à TRIORS. Ces moments sont importants; ils doivent permettre aux habitants de trouver leurs repères et de se sentir bien dans notre commune; développer le bien vivre ensemble est une préoccupation quotidienne. La fête de la St Vincent en Janvier et l'ouverture de la buvette municipale en Juillet font partie des animations offertes par les associations pour aller dans ce sens.

Une deuxième tranche de cinq logements (SDH), en accession, reste à lancer.

Pour sa part Valence Romans Habitat (VRH) a lancé en Novembre les travaux de réhabilitation du tènement Château vieux; cinq logements devraient être livrables fin 2019.

-La commune a réceptionné en juin le nouveau local technique; l'embauche de notre employé communal David CARAT a été confirmée.

-Concernant l'école, le retour à la semaine de 4 jours a été décidé pour la rentrée de Septembre, après concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et en liaison avec les communes de Chatillon St Jean et Parnans avec qui nous partageons l'école maternelle SIVOS E.J LAPASSAT.

La garderie périscolaire a maintenu cette année ses plages horaires pour répondre au mieux aux demandes des parents d'élèves.

-Les budgets prévus pour 2018 sont tenus; dans cette période de budget resserré pour les communes, la mutualisation de moyens est une piste que nous explorons avec nos voisins ou avec Valence Romans Agglo, pour maintenir les services et contenir les dépenses.

-Concernant l'action de notre agglo, notons sa volonté de contenir les coûts des services Gestion des déchets et Assainissement collectif.

2019 sera la dernière année pleine de notre mandat dont la fin est prévue en Mars 2020.

Les projets pour 2019 concernent principalement l'entretien des bâtiments communaux (école, mairie et église) et la voirie.

La fin d'année approche, c'est l'occasion pour l'équipe municipale de vous souhaiter de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour 2019.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 7 janvier à 18h30 à la salle des associations pour partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux qu'organise la municipalité.

Le maire Gérard LABRIET

Délibérations

12 Juin 2018

- Attribution d'une subvention de 100 € au collège LAPASSAT pour un projet de la section sportive, de jeunes Triorais sont concernés. Ils rallieront Aigues Mortes en vélo.
- Restitution de la voirie du lotissement Côté Parc réalisé par le SDH. Cette restitution deviendra effective après accord de l'Agglo.
- A compter du 1^{er} juillet 2018 David CARAT devient "Adjoint technique stagiaire". Le Maire lit le projet d'arrêté.

11 Juillet 2018

- Renouvellement de la convention tripartite avec l'association "Danse et bien être 26". La participation annuelle passe de 200 € à 250 €. En plus des charges variables inchangées, un nettoyage de la salle sera facturé si nécessaire.

04 Septembre 2018

- Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires qui couvre les employés communaux. Le contrat est passé auprès du centre de Gestion.
- Convention avec les associations de Triors pour mise à disposition de la salle des associations et d'un box de rangement au sous-sol : Comité des Fêtes, Club de l'Amitié, l'ACCA, Le sou des écoles et les Multipattes. Le but de la convention est surtout de veiller à la sécurité des locaux.
- Demande de subventions pour les travaux 2019. Les projets sont débattus sur l'équipement de projection de la Mairie, sur la réfection du toit de l'église, sur le columbarium, les aménagements du terrain de jeux, une zone de rencontre, travaux à l'école, panneaux électoraux, réfection de la clôture de l'école et du pont vers le tri sélectif.

11 Octobre 2018

- Approbation du rapport de la CLECT 2018 : eaux pluviales des communes de la RAYE – piscine de Portes-Lès-Valence : fonctionnement, cours de natation aux scolaires, investissements futurs. Attribution de compensation pour Triors : 8500 €.

- Demande de subvention pour les travaux d'électricité et de connexion Internet à l'école : M. SABATINI de l'Agglo est venu faire le point sur les problèmes. Il a rencontré M.N. PERNAUT. Il estime les besoins pour une nouvelle installation avec mise aux normes électriques à 4 300 €. R. GOËAU pose la question sur la pertinence de ces travaux. Attente d'un devis sur ces bases.
- Attribution d'une subvention pour Anim'2prox pour leur projet de vacances d'automne. 3 journées de travail prévues, une déjà effectuée. Montant max. de la subvention : 250 €.

06 Novembre 2018

- Approbation du rapport d'activité de gestion des déchets de l'Agglo. Le taux de la taxe d'enlèvement actuellement de 8,05% devrait baisser à 7,95%.
- Approbation du rapport d'activité de l'assainissement de l'Agglo. Pour Triors il y a 86 abonnés (~221 personnes) en collectif et 122 installations en non collectif (dont 24 non encore visitées).
- Renouvellement de la convention pour le déneigement. Le Maire a étudié le service avec O. ARGOUD, prestataire de service. Le forfait passe de 500 € à 1 000 €/an couvrant 12h d'intervention. Au-delà le coût d'intervention sera de 85€ HT/heure et 56.67€ HT/heure de salage. L'entretien du matériel reste à la charge d'O. ARGOUD. Généralement il y a toujours 1 journée de déneigement chaque année (l'hiver passé il y a eu 13h).
- Renouvellement du taux d'aménagement qui reste inchangé à 5% de la surface de plancher du projet de construction avec une réduction de moitié pour les opérateurs d'HLM.
- Demande de subvention pour installer de nouveaux jeux sur le terrain multi-usages.

☞ Toutes les délibérations sont acceptées.

Infos des commissions

Urbanisme

- La 2^{ème} tranche de 5 logements destinée à l'accession à la propriété « type PSLA » reste à construire. Il faut au moins 2 ventes pour lancer les constructions (actuellement 1 seul candidat).
- Les travaux de la réalisation de 4 logements (3T3 et 1T2) par VRH sur Château vieux doivent commencer en Décembre.
- La DDT demande des études de sol si une maison doit être construite sur un terrain ayant une pente supérieure à 10%. Pour cette raison le service commun (ADS) en relation avec la DDT a émis des refus de permis de construire.

- Funérarium BONNET : la commission d'accessibilité a donné son accord. Le permis de

Voirie

- L'Aménagement de la zone de rencontre, a nécessité d'acheter une douzaine de panneaux d'information + panneaux entrées et sorties d'agglomération.

construire a été accordé.

- Prévisions réalisées avec en plus le ré-empierrement du chemin du Séchoir et chemin de la Fontanille. Devis en cours pour le chemin des Combes.

Les travaux prévus sont terminés: Chemin des Beugnets, Chemin des Pionniers, Chemin de Palaye, Chemin de St Jean et Chemin des Marais.

Enrobé dans virage du chemin des Beugnets



Chemin des Beugnets



Enrobé dans virage du chemin des Pionniers



Chemin de Palaye



Chemin de Saint Jean



Chemin des Marais



Travaux

Réalisés en 2018:

- Cet été la mairie a été inondée et des fuites étaient constatées dans l'église. Les chenaux bouchés en étaient la cause ainsi que des plaques déplacées sous les tuiles de l'église. Suite aux nettoyages et réparations il n'y a plus de fuite au toit de l'église et de la Mairie.
- Projet de la zone de rencontre : Les 12 panneaux sont commandés. Un radar pédagogique sera installé provisoirement.
- X. OUDILLE a réparé la débroussailleuse (belle économie).
- la plaque commémorative de nos morts pour la France en 14 – 18 qui était dans l'ancienne chapelle du château à été déplacée dans l'église du village.
- La fibre optique devrait arriver sur la commune courant 2021.

Prévisions des travaux sur la commune en 2019 :

- Refaire le mur entre l'école et le terrain de boules
- Ajouter des équipements destinés aux adolescents et adultes sur le terrain de jeux (parcours de santé...)
- Équiper la salle du conseil d'un écran TV ou d'un vidéoprojecteur fixe.
- Repeindre la classe des petits.
- Il faut envisager de refaire le mur Chemin des Combes devant chez M. FAURE. Des devis vont être demandés.
- Au croisement des chemins des Beugnets et des Crêtes il faudra étudier l'écoulement des eaux pluviales se déversant dans la combe de la Fontanille. L'évacuation d'une partie des eaux, au Nord coté Chatillon, est envisagé avec l'accord de Chatillon St Jean.
- Les nouvelles règles de protection des données informatiques imposent de séparer les réseaux entre l'école et la mairie (= 2 box Internet). Les travaux sont estimés à 4300€ aux quels il faudra ajouter un abonnement Internet supplémentaire. M.Noëlle PERNAUT est en contact avec Orange pour faire baisser la facture (téléphone + internet).

Commission école

- 30 élèves. Bonne rentrée à Triors : 14 enfants avec Mme RIFFAUD et 16 avec M. SCREMIN.
- Lors du Conseil d'école d'octobre, le règlement intérieur de l'école, retravaillé, a été voté.
- Activités prévues : natation, biodiversité, rugby, escrime et musique.
- Le changement de l'éclairage a été apprécié. La fenêtre de la cuisine tombe parfois, à vérifier.
- Bandes anti dérapantes à coller sur les marches d'escalier.
- La Commune poursuit sa prise en charge financière des cours d'anglais pour les élèves de la classe des « grands ». Les séances, une heure par semaine, sont assurées par une intervenante extérieure.
- 2019-2020, poursuite du plan de numérisation. L'école de Triors a demandé des tablettes et deux vidéoprojecteurs.
- Sur demande des professeurs, l'AGGLO aide à l'intégration au site "Beneylu schooll" = ENT (Environnement Numérique de Travail), site Internet dédié à l'école réunissant des outils individualisés et sécurisés par enfant tel que: un cahier de texte, un accès aux courriels, des applications....

SIVOS

- 70 enfants répartis en 3 classes dont 9 enfants de Triors (4 concernés par la mise en place d'une "garderie" gratuite jusqu'à 12h00 à l'école maternelle pour permettre aux parents de récupérer d'abord à Triors l'enfant de la fratrie scolarisé en primaire, les sorties de classe primaire/maternelle étant toutes les deux à 11h45)
- Pour la prochaine rentrée il n'y aurait que 63 enfants (effectifs prévisionnels).

Commission Agriculture

- 157 exploitations passées en bio. Un groupe de pilotage pour la fertilisation des sols. Action spécifiques sur la volaille, les plantes aromatiques, protection de la ressource en eau.

SIEH

- 8 000 habitants abonnés.
 - Une secrétaire supplémentaire sera embauchée à mi-temps.
 - Pour faire face à la préemption du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse par l'agglo,
- prévue en 2020 (qui imposera de chlorer l'eau), un regroupement des syndicats des eaux voisins est envisagé.
- Baisse générale des consommations (-500 000 m³).

Commission sociale

Les missions de la Commission sociale, composée d'élus et de citoyennes Trioraises motivées, restent essentiellement :

- l'organisation du repas des « anciens », début décembre
- le portage à domicile pour les Triorais malades ou qui ne peuvent plus se déplacer, d'un colis au moment des fêtes de fin d'année ainsi que pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite
- la vente à domicile, courant mars, de bouquets de fleurs pour soutenir les actions de l'ADMR
- et tout au long de l'année, visites à domicile, si besoin, des personnes seules, malades, isolées.

Informations Générales

Congés d'hiver du secrétariat de Mairie

La mairie sera fermée aux dates suivantes :

- Du 10 au 22 Janvier 2019. Des permanences seront assurées (pas de fermeture entre Noël et jour de l'an).

Gendarmerie

L'accueil de la gendarmerie est déplacé de Romans à St Donat. M. DORME est notre Gendarme référent.

Vœux du Maire

Vœux du Maire le lundi 7 janvier 2019 à 18 H 30.

Divers

- Horaires des bus scolaires : L'avancée des horaires de 20mn au départ de Triors fait que les élèves arrivent trop tôt devant les écoles. Ce problème est abordé à l'Agglo.
 - Au 1er janvier 2019, une nouvelle commune naîtra de la fusion de St Bonnet de Valclérieux, Montrigaud et Miribel. Son nom : Valherbasse.
 - L'agglo candidate à une démarche "Territoire d'Innovation".
 - Peyrins demande le soutien des autres communes pour l'amélioration du fonctionnement du RASED.
 - Des travaux de ponçage et peinture ont été réalisés sur la commune par les jeunes de l'Anim'2prox (Bancs, poubelles et barrières...)
 - Un nouvel équipement de jeux va être installé sur le terrain multi-usages en 2019. Il est adapté pour les adolescents.
-

Création d'une zone de rencontre à TRIORS.

La réglementation routière offre la possibilité aux communes de créer des **zones dites de circulation apaisées**, dans lesquelles les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés peuvent cohabiter harmonieusement. Deux types de zone sont proposés: la **zone 30** et la **zone de rencontre**.

Pour répondre à des demandes récurrentes de sécuriser les déplacements des piétons entre les parkings situés autour de la place de l'Europe, l'école, la mairie et la salle des associations, la commune va créer face à la mairie et à l'école une zone dite « **zone de rencontre** ».

L'objectif est la création d'un espace public où la vie locale est prépondérante ; le piéton y est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. **Le piéton est prioritaire** sur tous les autres véhicules, il y a cohabitation entre les piétons et les véhicules à faible vitesse dans cet espace. **La vitesse y est limitée à 20km/h**.

Cette « zone de rencontre » comprendra : **la voirie traversant la place de l'Europe** entre ses limites sud et nord ainsi que son intersection avec **le chemin de la Garenne** et **la chaussée qui fait le tour de la place** qui dessert les lotissements « les Hauts du Levant », « la Vigneraie » et « la Roselière » (voir plan ci-dessus). Cette zone sera signalée par une série de panneaux représentés ci-contre, marquant l'entrée et la sortie de la zone depuis les différentes voies d'accès.



Entrée



Sortie



La signalisation sera en place en fin d'année 2018 et la réglementation sera applicable en Janvier 2019.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr - Téléphone : 01 49 55 82 22



A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

Enquêtes



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, entre le 1^{er} Octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles: horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail,

efforts physiques ou risques encourus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Un recensement, à quoi ça sert ?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que l'évolution de la commune peut être mesurée.

Un recensement, comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

Donc pour Triors...

Un recensement de la population de Triors va s'effectuer du 17 Janvier 2019 au 16 Février 2019.

Ce recensement sera réalisé par l'agent recenseur, Nathalie JUILLET (photo ci-contre) qui ira à la rencontre des habitants de Triors.



Pour en savoir plus : <http://www.le-recensement-et-moi.fr>

Nos déchets

Rappel des horaires des déchèteries:

Ouverture de la carrière uniquement pour les végétaux :

Pour que le broyeur à végétaux puisse être utilisé, il faut impérativement déposer sur la plateforme aménagée (et non dans le trou), les branches issues des tailles des haies ou d'élagages. Les feuilles et les herbes peuvent être déversées dans le trou (pas de gravats ni de métaux ni de plastique) tous les 1ers vendredis de chaque mois

entre 15h00 et 17h00 (hors juillet et août). M. CARAT sera présent pour organiser les dépôts.

Les bennes pour les objets encombrants sont disponibles trois fois par an dans notre secteur. Nous sommes regroupés avec Châtillon-Parnans. Les bennes sont déposées à l'entrée du village de Parnans (parking des bennes du tri sélectif). Renseignements en mairie.

Déchèterie de Mours St Eusèbe, Z.A. rue du Vercors :

Ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30

De décembre jusqu'au mois de février inclus, la déchèterie de Mours est fermée les mardis et jeudis.

Déchèterie de Romans sur Isère, Avenue de la Déportation :

Ouverte du Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30. Fermée le dimanche et jours fériés
Le premier mardi de chaque mois, dépôt de plaques d'amiante autorisé pour les particuliers (10 plaques maxi par personne).

Les déchèteries de Bourg-de-Péage et de Romans sont équipées d'une benne Eco-mobilier

La Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes a signé un contrat territorial de collecte du mobilier avec l'organisme Eco-mobilier. Dans ce cadre, un plan pluriannuel d'équipement des déchèteries a été établi. Après le site de Valence-Portes-lès-Valence, ce sont donc les déchèteries de Bourg-de-Péage et de

Romans-sur-Isère qui viennent d'être équipées de bennes spécifiques pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Ces bennes couvertes de 30m³ peuvent réceptionner tous les types de mobilier (matelas, sommiers, canapés meubles de jardin...)

L'objectif est de favoriser le recyclage de ces déchets en diminuant leur mise en décharge. Les déchets ainsi collectés seront envoyés vers un centre de tri avant d'être acheminés vers des unités de valorisation spécifiques.

Prochainement ce sont les déchèteries de Valence le Haut, d'Etoile-sur-Rhône et de Mours-Saint-Eusèbe qui devraient être équipées de bennes Eco-mobilier.

A noter : Une famille de 4 personnes jette près de 100kg de mobilier par an. Actuellement, 55% sont enfouis. Seuls 23% sont recyclés.

Enfin il est rappelé que notre station d'épuration collective ne peut pas traiter les lingettes, les rouleaux de papier WC etc... qui ne doivent pas être jetés dans les toilettes.

AGGLO

Améliorer votre habitat



La Maison de l'Habitat à Romans est le guichet unique pour toutes questions relatives au logement : recherche de logement social, projet de construction ou de rénovation, besoin d'informations juridiques et/ou financières... Afin de faciliter vos démarches, la Maison de l'Habitat regroupe différents acteurs spécialisés dans

l'information et le conseil dans les domaines du logement, de l'habitat durable et de l'énergie. Maison de l'Habitat à Romans - 36 rue de la République - Tél. : 04 75 75 41 25 tous les jeudis de 10h30 à 12h00

Les aides dépendent de l'étiquette de la qualité énergétique du logement et des revenus.

Montant des aides de l'Agglo

	Conditions particulières		Prime de l'Agglo
Propriétaire occupant Maison individuelle	25% de gain énergétique Travaux BBC compatibles	Etiquette D	750 €
		Etiquette C	2 000 €
		Etiquette A ou B ou Dorémi ou Effinergie rénovation ou architecte partenaire	5 000 €
Propriétaire occupant Maison individuelle ou lot de copropriété	Fonds social	Majoration possible sur décision de l'Agglo sur considération sociale si atteinte de l'Etiquette D	3 000 € maximum
	Lutte contre l'habitat indigne et insalubre	Etiquette D	4 000 €
Propriétaire bailleur Conventionnement avec travaux	35% de gain énergétique Travaux BBC compatibles	Etiquette C	2 000 €
		Etiquette A ou B	4 000 €
Propriétaire bailleur Conventionnement Sans travaux	Sur communes déficitaires SRU si parité avec la commune	Etiquette A - B - C	1 000 €
Syndicat de copropriété	Prime par logement	Atteinte du niveau BBC	750 €

Pour plus de précisions, voir les actualités du 01/11/2018 sur le site de <http://Triors.free.fr> ou directement sur le site de l'AGGLO <http://renov-habitat-durable.fr>

Evènements

11 Novembre 1918 – 2018 Commémoration du centenaire de l'armistice

qui mit fin à la grande guerre 1914 1918



Près d'une centaine d'habitants, dont une vingtaine d'enfants de l'école était présents. Le maire a lu le message du Président de la République. Puis, les noms des 18 poilus triorais morts pour la France ont été appelés et les enfants de la classe de Mme Chalvin ont lu une brève présentation de chacun, grâce aux informations collectées par M. Denys Faure. Puis, la classe des petits, sous la conduite de Mme Riffaud ont déclamé une poésie. Après une minute de silence,

la chorale a interprété la Marseillaise à plusieurs voix, pour le plus grand plaisir de tous. Avant le verre de l'amitié, le maire invitait tous les intéressés à passer par l'église pour voir la plaque commémorative de la paroisse, transportée récemment de l'ancienne chapelle du château jusque dans l'église du village.

Chacun des 18 Triorais morts pour la France et cités par les enfants de l'école de Triors, ont été applaudis

Émile Henri LAUBOS,

Né à Génissieux le 7 mai 1885, fermier à Triors, célibataire.

Appelé au 75e RI le 09/10/1906 n° 8449, Clairon 26/03/1908, mis en disponibilité 25/09/1908.

Mobilisé le 02/08/1914, envoyé au front dès le 5/08/1914.

Soldat clairon fanfariste de 2e classe au 275e Régiment d'infanterie 6e bataillon.

Le 20 août le régiment part pour le front à l'est de Nancy, il participe aux combats de Lorraine avec la 64e Division d'Infanterie le 26 août à Mont-sur-Meurthe.

Mort pour la France blessé et tué à l'ennemi le 26 août 1914 à Mont-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle 54) à 29 ans.

Inhumé à la Nécropole nationale de Friscati à Vitrimont,



Hippolyte Alphonse BILLARD

Né à Triors le 19 novembre 1882, Garçon épicier à Paris son père absent et sa mère décédée.

Mobilisé le 03/08/1914, est affecté à Grenoble au 54e Bataillon de Chasseur Alpins qu'il rejoint le 13/08/1914.

Participe aux Batailles des ponts, le plus souvent dans les bois à la baïonnette sous l'artillerie ennemie, replié à Ste-Barbe et Ménil-Belvitte n'ayant plus de munitions et vivres, pilonné par l'artillerie allemande au-devant de 3 bataillons allemands. Prend, perd puis repren le col de la Chipotte 25 au 28/08/1914 perdant 4 000 morts français. Du 28/08 au 12/09 combats de Jeanmesnil, bois d'Heurmauche, et côte 380 à la ferme de la Haie, y résiste.

Du 23 au 29/09 prend Launois. Combats de Badonvilliers et Thaon-lès-Vosges.

Arrive à Arras pour couvrir les débarquements de troupes s'opposant à la marche vers la mer des Allemands. Tient 4 jours à Hénin-sur-Cojeul dévasté et sans artillerie puis reçoit l'ordre d'évacuer et de prendre retraite, ayant perdu 330 hommes sur les 800.

Mort pour la France tué à l'ennemi à Hénin-sur-Cojeul (Pas-de-Calais 62) le 04/10/1914 à 32 ans.

Jean-Baptiste MARCEL

Né le 6/01/1894 à Châtillon-en-Diois

Engagé volontaire, Soldat au 22e Régiment d'Infanterie Colonial de Marseille. Envoyé aux préparatifs du front de la Meuse le 8/08/1914.

Mort pour la France, tué par arme blanche à l'ennemi le 27/08/1914 en Forêt de Jaulnay (Meuse), parmi les 1 127 hommes et 26 officiers perdus ce jour aux préparatifs de la reconquête de Luzy et des berges de la Meuse.

Victor Adolphe MANIN

Né à Triors le 3 octobre 1886, cultivateur au Carnet à Triors

Appelé soldat au 75e Ri à Romans 9/10/1907. Mis en disponibilité 25/09/1909.

Mobilisé le 02/08/1914. Soldat de 2e classe au 275e RI, n°9053,

Mort pour la France tué à l'ennemi le 30 septembre 1914 à Hamonville (Meurthe & Moselle 54).

Citation à l'ordre du régiment : « Bon et brave soldat blessé mortellement à son poste de combat 30 septembre 1914 dans l'accomplissement de son devoir ».

Louis Marie Michel ARNOUX,

Né au Carnet à Triors le 04/06/1895, maçon.

Soldat au 7e bataillon colonial du Maroc, blindés de marine, dit souvent les *Marsoûins*. Dit *Premier régiment de France* depuis la bataille de la Marne en 1914 avec 10 palmes. En groupuscules autonomes, ils attaquent les colonnes ennemies en déplacement au lieu de les attendre. Ils sont décimés le 31 août.

Mort pour la France tué à l'ennemi à St-Éloi, Ypres 89 Belgique, le 08/11/1914, âgé de 19 ans.

Henri Paul HECTOR

Né à Triors le 06 /05/1895. Pâtissier habitant Triors.

Incorporé Chasseurs alpins à pied de 2e classe au 28e Bataillon de Chasseurs Alpins de Grenoble, Le 28e BCA est l'un des plus glorieux bataillons aux opérations en Alsace en 1914 puis batailles des Vosges 1915: combats au bois de Watwiller, Breitfirst, Metzeral, le Kiosque, Hirtzenstein.

Mort pour la France tué à l'ennemi à la Côte 955 à Metzeral (Haut-Rhin 68) le 27 mai 1915, âgé de 20 ans.

Inhumé en la Nécropole nationale du « Chêne-Millet » à Metzeral (68).

Régis Victor MANIN

Né à Triors le 13/09/1888

Mobilisé le 01/08/1914 arrivé le 3 comme soldat au 75e RI Romans. Matricule 478-1.

Service armée 03/11/1914.

28e Bataillon de Chasseurs Alpins auxiliaire du 75e RI 72304410.

Mort pour la France à Perthes-lès-Hurlus (Marne 51) le 27/09/1915 à 27 ans.

Inhumé à la Nécropole nationale de Le Mont-Frenet commune de La Chapelle (51).

Jules Louis Joseph ASTIER

Né à Triors le 26/06/1885.

Soldat de 2e classe au 275e RI (Réserve du 75e), musicien 13/07/1907, réserviste le 1er/10/1908.

Campagne contre l'Allemagne du 14/08/1914 au 26/10/1915. À la progression des tranchées ennemies de Tahure.

Citation à l'ordre du régiment n°171 le 2/11/1915 : « Excellent soldat mitrailleur a, depuis le début de la campagne fait preuve du meilleur esprit et d'une réelle bravoure en particulier aux combats de décembre 1914 et avril 1915.

Mortellement blessé le 26 octobre 1915. » Médaille militaire JO 25/11/1915 f°13506.

Mort pour la France tué à l'ennemi à la Ferme Navarin commune de Sommepy-Tahure (Marne 51) le 26/10/1915.

Fernand Eugène ASTIER

Né à Triors le 28/12/1898, cultivateur à Triors.

Zouave au 2e RZ appelé le 01/05/1917 arrivé 2.

Ce régiment tient 2 mois en Lorraine Bezonvaux, Le Bois Ste Marie et Ranzey.

Mort pour la France de la rougeole à l'hôpital de Villeurbanne (Rhône 69) 21/07/1917 à 30 ans.

Sylvain Lucien Victor UZEL

Né à Triors le 21 /11/1895., cultivateur

Zouave de 2^e classe au 3^e RMZT Régiment mixte de Zouaves & Tirailleurs infanterie.

Campagne contre l'Allemagne : du 15/12/1914 au 14/09/1916.

Mort pour la France le 14/09/1916, tué à l'ennemi à Combles à la Ferme de l'Hôpital (Somme) à 20 ans.

Inhumé à la Nécropole nationale de la Ferme de l'Hôpital

Émile Désiré DARUD

Né à Génissieux le 4/09/1882. Cultivateur au quartier Lombret à Triors.

Soldat au 75^e RI 14/11/1903, Caporal 02/10/1915,

Citation à l'ordre du régiment n°146 du 20/06/1916 : « méprisant le danger fait preuve de beaucoup de courage et d'abnégation à la claire période des tranchées. »

Croix de guerre ruban avec une étoile de bronze.

Mort pour la France le 11/08/1916 tué à l'ennemi aux Épargnes, au combat de Rétagnebois Le Chênois commune de Fleury-devant-Douaumont (Meuse) à 34 ans.

Daniel Marie POUZIN

Né à Triors le 08/06/1888. Classe 1908. propriétaire cultivateur

Soldat de 2^e classe au 17^e RI

Batailles des Vosges 1914 combat de St-Maurice à la baïonnette, col de la Chipotte.

Bataille de la Marne en 1914-1915, combats à Sompuis, Souain en Champagne.

Chalons-sur-Marne puis Lille, Hélenes, Lens et Lièvin, Aix-Noulette, Ablain, N-D de Lorette, Crête de Vimy, Souchez, Bois-en-Hache.

Bataille de Verdun citation à l'ordre de l'armée pour ses tranchées maintenues intactes. Combats de Douaumont.

Daniel POUZIN reçoit une balle dans le genou à Laintrey le 20/06/1916.

Il est évacué à la ville-hôpital de Vitry-le-François Marne (au Sud-Est de Reims).

Mort pour la France à Vitry-le-François (Marne 51) le 25/06/1916 à l'ambulance 13/20, dit de maladie d'une fièvre typhoïde contractée au service 5 jours après sa blessure.

Inhumé à la Nécropole nationale de Vitry.

Joseph Élisée MARCOL

Né à Châtillon-St Jean le 30 avril 1892, habitant Triors. Cultivateur.

Recruté à Romans n°132 classe 1912. Soutien de famille, son père étant déjà mort avant le Conseil de révision.

Appelé et rendu le 10/10/1913 au 251^e RI à Romans, dissolution du 275^e RI.

2^e classe au 261^e RI. Le 261^e RI est formé de réservistes chargé des voies ferrées et routes, terrains d'aviations, réfection des boyaux, ravitaillement des fronts, escortes de permissionnaires, escortes de prisonniers, gardes des camps, police des frontières, inhumations des cadavres, puis présence des 1^{ères} lignes dites « calmes ».

Blessé le 25/09/1915 à Perthes par un éclat d'obus. Remis, puis :

Mort pour la France le 28/06/1916 tué à l'ennemi de ses blessures de guerre reçues au combat de Thiaumont (Meuse); Culey (Meuse).

Charles Joseph Marie FREZET

Né le 08/11/1898 à Mont-Dauphin canton de Guillestre (Hautes-Alpes 05). Sous la tutelle d'Abel REY fermier de La Muron La Plaine à Triors.

Soldat au 57^e RI. Parti aux armées le 1^{er}/01/1918.

Le 22^e RI avait participé le 24 avril à la bataille de la Lys (dite la 4^e bataille d'Ypres) où il tenait le Mont Kemmel, attaqué par la 56^e division d'infanterie allemande. Ce régiment était anéanti, n'ayant plus que pour rescapés 2 officiers avec 135 hommes de troupe.

Charles FREZET est évacué malade de la grippe le 03/10/1918 à l'hôpital d'Aix-les-Bains, où il meurt le 30/10/1918.

Citation à l'ordre du régiment 30/06/1918: « Mitrailleur de valeur a fait preuve de belles qualités combattives à la contre-attaque du 31/05/1918 servant sa pièce avec le plus grand sang-froid malgré le violent bombardement ».

Croix de guerre avec étoile de bronze.

Mort pour la France à Aix-les-Bains de maladie le 30/10/1918 à 20 ans.

Pierre CHABERT

Né à Triors 13/02/1897, cultivateur.

Soldat de 2^e classe au 3^e RMZ (Marche de Zouaves)

Campagnes contre l'Allemagne :

Intérieur CS du 08/01/1916 au 08/09/1916.

Armées 09/09/1916.

NNE 15/04/1917

Capturé prisonnier le 16/04/1917 à La Neuville Interne à Limbourg, Captivité en Allemagne du 16/04/1917 au 15/05/1917.

Mort pour la France au Lazaret des prisons de Langensalza (Allemagne) le 14/09/1917, de maladie contractée en captivité.

Ernest Paul Marius HECTOR,

Né le jeudi 10/09/1885 à Triors. Cultivateur à Triors.

Bataille en Picardie de la X^e armée au nord de Soissons, combats Morsain, Vézaponin, ferme de Mareuil et ferme de Montécouvé 29/08 et début 09/1918.

Mort pour la France le 29/08/1918 tué à l'ennemi à Juvigny-en-Picardie (Aisne 02) à la Ferme de Montécouvé (Aisne 02) côte 955, âgé de 32 ans.

Inhumé à Crécy-au-Mont-d'Or (Aisne 02).

Joseph Charles REYNAUD

Né à Triors le 8/11/1882. propriétaire cultivateur à Gillon.

Stage de conducteur de camion voitures au 14^e Train du 21/04/1904 au 21/05/1906 noté *Assez bien*.

Appelé au 30^e Chasseur à pied,

Prisonnier de guerre à Withonberg Allemagne du 12/08/1914 au 24/01/1919. Rapatrié d'Allemagne le 3/01/1919.

Mort pour la France le 24 janvier 1919 à son domicile à Triors âgé de 27 ans.

Martial Louis Marie Xavier Clément BERNE

Né à St-Marcellin (38) le 03/02/1893.

Comptable habitant La Côte-St-André (38) en 1914.

Incorporé et arrivé le 26/11/1913 au 5^e RAL (Régiment d'Artillerie Lourde de campagne), caserné à Besançon.

Conducteur de chevaux le 01/05/1914. Brigadier le 25/05/1914. Campagnes d'Alsace à Mulhouse et de la Marne en 1914. Maréchal des logis le 08/01/1915. Batailles de Soissons, Vignoles et Carrière-l'Évêque.

Batailles de Verdun 05, Louvemont, Oise, & Aisne. Batailles du Chemin des Dames, Passy-en-Valois 06-07, Charmel, Tréloup, ferme Avize 07, Grange-au-bois.

Une grave épidémie de typhoïde sévit à la fin de 1918. Évacué à l'hôpital de Belfort.

Mort pour la France à l'hôpital militaire de Belfort (Haut-Rhin) le 07/03/1919 d'une double broncho-pneumonie grippale âgé de 26 ans.

Citation à l'ordre du régiment n°151 du 6/10/1916 :

« Courageux, énergique, plein d'Allant et de sang froid. A mis de la témérité et de l'abnégation en construisant un observatoire démoli à plusieurs reprises dans un endroit particulièrement et systématiquement bombardé. »

Marché d'automne 2018

Le dimanche 25 Novembre, le Sou des écoles a organisé sa 4ème Matinée aux Saveurs d'Automne.

Malgré les températures assez froides et la pluie en fin de matinée, le succès était au rendez-vous.

La dégustation de la soupe de butternut a réchauffé la foule, qui a pu faire son marché de produits très divers tels que le nougat, le Comté, la clairette, le jus de pommes, miel... et les fruits et légumes de saison. Le vin chaud, les crêpes, le vin blanc et les huîtres ont fini de réjouir les visiteurs.



Action « Anim2Prox » à Triors

Courant octobre, vous avez pu apercevoir des silhouettes blanches, armées de pinces sous l'œil vigilant d'une animatrice Anim2Prox, s'attaquer à nos bancs, nos poubelles et même aux barrières de l'aire de jeux !

Cette équipe de jeunes, parmi lesquels on reconnaît le Triorais Kelvin, recherchait des petits travaux à effectuer pour participer au financement de leur projet « un voyage à Paris ».



La Mairie de Triors a répondu favorablement. Une quinzaine d'ados a eu pour mission de poncer et de repeindre le mobilier en bois de la commune.



Ainsi, du 26 au 27 octobre 2018, ce groupe de jeunes s'est rendu à la « Paris Games Week », le plus grand salon français de jeux vidéo, sur 80 000 m² d'exposition. Pendant ces deux jours, ils ont pu profiter des nombreuses animations sur les stands des éditeurs pour tester les derniers et futurs jeux vidéo. Certains ont également pu rencontrer "influenceurs" et "youtubers" ainsi que des joueurs professionnels de l'E-sport.

Repas des aînés Triorais



Ce samedi 8 décembre, 37 Triorais âgé de 65 ans ou plus, se sont retrouvés invités par la municipalité à l'occasion du traditionnel repas de fin d'année. Notre salle des fêtes avait déjà un air de Noël avec ses tables nappées de rouge et joliment habillées par les soins de Béatrice, le sapin et les menus décorés par les enfants de la garderie.

Les huit « lutins », avec entrain, ont assuré le service du repas festif et les animations. Chacun a pu repartir avec un petit cadeau confectionné par les « lutins » elles même !

Tous les présents ont apprécié de se retrouver pour partager ce moment particulièrement chaleureux, avec la promesse de se retrouver l'an prochain.



Quelle surprise, quand soudain, le « tableau des élus » de la Saint-Vincent fait irruption dans la salle, apportant éclats de rire, joie, échanges chaleureux, et promesse d'une belle fête dès le 13 janvier avec les Présidents 2019, Catherine et Xavier.



Malades et personnes hospitalisées ne seront pas oubliés par les lutins qui leur rendront visite prochainement. Bon Noël à tous et déjà, tous nos vœux de bonne année 2019 !

L'équipe des Lutins

Les associations

Club de l'amitié *JOYEUX NOEL A TOUS ET BONNE ANNEE*

Le Club de l'Amitié a fêté ses 30 ans d'existence. Les adhérents se sont réunis autour d'une table au Restaurant La Martinière à Montélier dans une ambiance conviviale (photo ci-jointe).

Nous avons une pensée pour les personnes absentes.

La vie du club

Nous nous retrouvons le mardi après-midi dans la salle des associations pour jouer aux cartes, aux jeux de société, pétanque, repas, sorties, ateliers divers, etc ...



Bibliothèque

Le club a ouvert une Bibliothèque. Nous récupérons des livres dont les personnes veulent se séparer; cette bibliothèque est ouverte à tous pendant les heures d'ouverture du club.

Renseignements auprès d'Élisabeth LABRIET au 0607182871 et Nicole RENOIR au 0475453283.



Les Présidents de la St Vincent et le Comité des Fêtes de Triors seraient heureux de vous accueillir à partir de 11h, à l'occasion de la fête des vigneron, à la dégustation des bugnes et du vin blanc, devant la salle des fêtes de Triors.

Tableau Présidentiel

Présidents : Catherine et Xavier OUDILLE

Vice-présidents : Marie-Hélène et Jean-Luc REYNAUD

Assesseurs Adriana et Pascal HANSBERQUE

Bacchus : Nadine et Raymond BONNET

Programme :

Dimanche 13 Janvier :

- 8h30 départ de la randonnée pédestre place de la Salle des Fêtes
- 9h30 Célébration religieuse avec l'harmonie Les Enfants de La Joyeuse de Chatillon St Jean
- 11h Dégustation des bugnes et du vin blanc devant la salle des fêtes
- 15h30 : Spectacle de variété animé par les Triorais

Lundi 14 Janvier :

- 13h Banquet à la salle des fêtes servi par « les traiteurs de Rovaltain »
Repas sur inscription tél : 04 75 45 30 56
- 17h30 Déchéance des Présidents et élection des Présidents 2022 suivie de soirée dansante

Mardi 15 Janvier :

- 20h Salade de croupes sur inscription, maxi 220 personnes tél : 04 75 45 30 56

Permanence pour réservation et encaissement le Samedi 05/01/2019 de 10h à 12h salle des associations

Le sou des écoles de Triors

La 2ème vente de fromage de l'année se fera aux vacances de Printemps.

Pour fêter l'été, le Sou des écoles organisera cette année la fête de la musique (buvette / restauration rapide / soirée dansante) dans la cour de l'école.

Nouveau bureau du Sou des écoles :
Présidente : Marie-Claire Miguet
Vice-présidente : Séverine Luyton
Secrétaire : Anne-Laure Coindre
Secrétaire adjointe : Valérie Hatot
Trésorière : Séverine Machon
Trésorier adjoint : Sébastien Bouterin

Renseignements: lesoudesecolesstriors@gmail.com

La Drôme des jardins

Amoureux des jardins



Notre association s'adresse à tous les amateurs de jardins, passionnés ou néophytes. Chaque année, le programme propose des activités variées : des visites de jardins privés et de pépinières spécialisées, deux voyages pour découvrir des jardins plus lointains, des ateliers pratiques, des conférences et deux trocs de plantes ouverts à tous... Le siège de l'association est à Triors.

La Drôme des Jardins organise au Printemps 2019 un troc de plantes, ouvert à tous et gratuit, le samedi 6 avril en matinée à la salle des fêtes de TRIORS.

Renseignements sur notre site web "www.ladromedesjardins.fr" ou auprès du secrétariat de l'association par téléphone : 06 43 13 83 72.

DANSE ET BIEN-ÊTRE - DANSE 26

Soirée dansante

Merci aux danseurs venus encore bien nombreux pour la seconde année.



Le siège de l'association se trouve à Triors, chemin des Sivetières.

Les objectifs de l'association sont de promouvoir et mettre en valeur différents styles de danse, d'apporter bien-être et équilibre, et une meilleure connaissance de son corps, de rassembler autour de la danse, de collaborer avec des professeurs de danse français et étrangers, et d'organiser des stages de danse.

Trois cours sont proposés :

Mercredi de 17h à 18h : danse pour les enfants de 6 à 12 ans

Mercredi de 18h15 à 19h15 : cours de Fitness ouvert à tous. Exercices cardio, renforcement musculaire et relaxation.

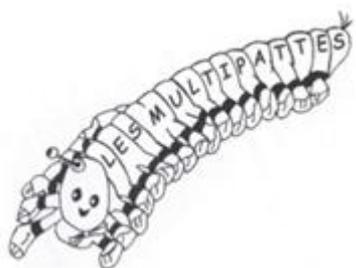
Mercredi de 19h30 à 20h30 : cours de danse adultes, tous niveaux.

L'enseignante, Luize Darzniece est danseuse de « Danse avec les stars ».

Mail : luize.danse@gmail.com.

Téléphone : 06 59 47 96 76. - Facebook : luize Darzniece

Les multipattes



L'association des Multipattes est un club de randonnées pédestres, nous marchons dans tous les massifs: alpins, Vercors, Chartreuse, Belledonne, Oisans, Diois, Ardèche.

Nous randonnons tous les dimanches, si vous avez envie de randonner, venez nous rejoindre.

Renseignements Marie Claire Deleigne 04.75.47.73.26 et Claudie Berruyer 04.75.71.43.79

Facilitez-vous la vie avec l'ADMR,



- Ménage, repassage,
- Soins infirmiers à domicile
- Garde d'enfants,
- Téléassistance Filien ADMR
- Aide à la personne,
- Et aussi la livraison de repas à domicile
- Garde de jour et de nuit, Commandez... On vous livre!!!

ADMR PEYRINS-GENISSIEUX-HAUTE-HERBASSE

46 Grande Rue
26380 Peyrins

☎ 04 75 02 31 75

Email: admr.peyrinsgenissieux@orange.fr

Et aussi



Filière Gérontologique Nord Drôme

L'intérêt de l'Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile est de réaliser une évaluation à domicile de la situation de la personne malade et de son aidant principal.

Cette visite permet de proposer des solutions au maintien à domicile, (adaptation du logement, réalisation d'activités adaptées...) pour la personne malade et des dispositifs d'aide aux aidants familiaux.

Cet accompagnement se déroule sur 12 à 15 séances prescrites par un médecin et réparties sur un trimestre.

Renouvelable tous les ans, il est intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie.

Pour en savoir plus, contactez nous

Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

L'Escale Blanche bâtiment B
73 avenue du maquis
26100 ROMANS SUR ISERE

Tél : 07.72.01.06.85

Mail : esadromenord@fede26.admr.org

Equipe
Spécialisée
Alzheimer et apparentées
Domicile

R.E.M.A.I.D

Association d'aide aux victimes



Réconfort,
Écoute,
Médiation,
Aide
Information sur les

Droits.

Vous êtes victime d'infraction pénale ? De violences conjugales ? De harcèlement, d'accident ? Ou encore de catastrophes naturelles : REMAID peut vous aider !

Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général, habilitée par le Ministère de la Justice.

R.E.M.A.I.D. est une association valentinoise, originale en France, œuvrant pour l'aide aux victimes. Elle est portée, organisée par une quinzaine de bénévoles.

Une douzaine de spécialistes salariés peuvent vous venir en aide pour faire valoir vos droits, pour un accompagnement et une écoute en toute confidentialité ou simplement pour des informations sur les droits. Ils peuvent également vous proposer des ateliers et des

groupes de parole. Ces services professionnels sont totalement gratuits, l'association étant subventionnée par l'État et l'Agglo Valence-Romans.

Pour tous renseignements :

REMAID

4 rue de Mulhouse

26000 Valence

Tel. Victimes : 04 75 55 39 34

Tel. Secrétariat : 04 75 55 94 59

Site Internet : <http://remaid.fr/>

Enfance Jeunesse :



Activités vacances :

- **Cap' sur tes vacances 6-11 ans**

(<http://www.valenceromansagglo.fr/cap-tes-vacances-6-11-ans>) : Accueil de loisirs à la journée, stage à la semaine et mini-camps pendant les vacances scolaires.

- **Anim' de Prox 11-17ans**

« Anim2Prox » propose aux jeunes âgés de 11 à 17 ans des activités de loisirs pendant les vacances scolaires. **Pour la période du 26 Décembre 2018 au 4 Janvier 2019**, les familles peuvent trouver programme et informations sur le site de la communauté d'agglomération à l'adresse suivante :

<http://www.valenceromansagglo.fr/fr/des-services-au-quotidien/services-aux-familles/jeunesse/activites-vacances/anim2prox-11-17-ans.html>

Pour tous renseignements complémentaires, joindre : Cédric DENARNAUD, Responsable d'Anim2Prox au 04 75 72 84 53.

Des exemplaires « papier » sont à votre disposition en mairie.

Centre de loisirs Kaliwali - Châtillon St Jean (04.45.45.37.36)



BIENVENUE AUX PAPY - MAMY

Les enfants de la cantine de l'école de Châtillon St Jean, lancent un **appel auprès des Papy et Mamy** qui auraient du temps pour les accompagner lors du temps de midi.

Une présence pour les aider à manger mais aussi pour échanger leurs histoires de petits avec les histoires de leurs aînés !

Ils vous attendent de 11h30 à 13h30, selon vos disponibilités.

Pour tout contact : Émilie PUGET Présidente - association Kaliwali 06.60.19.65.42



Durant la semaine du 25 au 30 mars 2019, le désormais célèbre « Salon du Livre » de Châtillon Saint-Jean, proposera, comme chaque année, de nombreuses rencontres et animations. Certaines se dérouleront à Triors. Pour plus d'infos : rendez-vous sur le site www.livre-jeunesse-chatillon.com.

La Paroisse

L'église de Triors fait partie, avec 9 autres "clochers", de la paroisse St Jacques en Pays de Romans.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet Paroisse St Jacques en Pays de Romans et sur Facebook

Contact: paroissesaintjacquespr@gmail.com Tél. : 04 75 05 91 51

Site : <http://saintjacques-valence.cef.fr>

État civil 2018

Mariages :

- Sébastien AVIT et Florence REY le 30 Juin 2018
- Denis COISSIEU et Sandrine MERLE le 30 juin 2018

Naissances :

- Maylonn VANACKER né le 20 Mars 2018 à Romans
- Ébène LACERENZA né le 16 Août 2018 à Romans-sur-Isère (Drôme)
- Jonas ROBERT né le 12 Septembre 2018 à Guilherand Granges (Ardèche)

Décès :

- Paul ROSE décédé le 01 Mars 2018
- Suzanne VASSAL décédée le 11 Avril 2018
- Marcel JOBLON décédé le 4 Mai 2018 à Romans sur Isère
- Nicole ICARD décédée le 24 Mai 2018 à Valence
- Bernard BURAIIS décédé le 14 Août 2018
- René DESMEURE décédé le 23 Août 2018
- André LANGENOIR décédé le 7 octobre 2018



Rappel, les bulletins peuvent vous être proposés au format fichier pdf à la place du papier. Ainsi vous aurez les photos en couleur et l'accès direct aux liens Internet, de plus, c'est une source d'économie pour la commune.

Faire la demande à la mairie par Email: triors@valenceromansagglo.fr

L'équipe de rédaction du bulletin vous rappelle que vous pouvez réagir aux articles, les critiquer, nous soumettre des idées d'articles...

Tous les bulletins sont réunis sur le site de la commune: <http://triors.free.fr>
